



**A l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre 2021, L'Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l'Enfant, section Défense des Enfants International en Mauritanie, appelle à davantage d'efforts pour activer les lois et les politiques visant à protéger les enfants**

Après 32 ans, de la promulgation de la Convention internationale des droits de l'enfant par les nations unies, les Mauritaniens se tiennent à la croisée des chemins, accordant la capacité de protéger et de respecter les droits de l'enfant et de les réaliser pleinement.

Alors que nous célébrons le 20 novembre comme Journée internationale des droits de l'enfant en Mauritanie, nous appelons à davantage d'efforts pour que ces changements importants voient le jour.

L'État Mauritanien a approuvé le Code de protection de l'enfance en 2018, qui incrimine effectivement les crimes et pratiques préjudiciables à la santé et au bien-être de l'enfant mauritanien.

Cependant, malgré cette incrimination, punie par la loi ; ces délits et crimes sont encore couramment pratiqués, comme le stipule les statistiques de l'AMSME - DEI, notamment au cours de l'année 2020-2021, qui a été marquée par la pandémie de Covid-19, et cela a conduit à une forte augmentation des cas de violences dirigées contre les enfants.

Au cours de l'année 2020 et 2021, l'AMSME - DEI a enregistré plus de 1 600 cas de VBG, dont 440 enfants victimes de violences sexuelles.

En tant qu'organisation de la société civile, qui se concentre et se soucie des respects des droits des enfants, nous nous engageons à poursuivre le plaidoyer et l'alignement aux efforts qui soutiennent les droits et le bien-être des enfants, et encourageons et travaillons avec les autorités responsables au niveau local et national, pour assurer la protection de l'enfant et contribuer aux efforts visant à protéger sur le sol Mauritanien contre toutes les formes de violences et de maltraitance.